

## Bonne participation aux conférences débats sur l'assainissement organisées dans le Haut Lignon

Mercredi 2 décembre et vendredi 4 décembre, plus de quatre-vingt personnes dont de nombreux élus ont assisté aux informations grand public sur l'assainissement des eaux usées du Haut Lignon, sur les communes du Chambon sur Lignon et de Raucoules. Ces conférences étaient organisées par l'association SOS Loire Vivante – ERN France, dans le cadre du Contrat Territorial du Haut Lignon porté par le SICALA (Syndicat Intercommunal d' Aménagement de la Loire et de ses Affluents) de Haute Loire.

Les conférences ont été introduites par la vice-présidente du SICALA. L'animatrice du Contrat Territorial du Haut Lignon a ensuite présenté ce Contrat, outil de gestion qui vise à améliorer la qualité de l'eau du Haut Lignon, et plus particulièrement à limiter l'eutrophisation (développement d'algues) au niveau du barrage de Lavalette. L'assainissement des eaux usées est un volet d'action important du Contrat car il permet de limiter les rejets de phosphore et de nitrate en sortie de nos habitations. Visant à fédérer un maximum d'acteurs pour favoriser une bonne qualité de l'eau, le Contrat met en place des actions en direction de chacun, pour que les impacts quotidiens de nos modes de vie soient moins importants sur les eaux de nos rivières : conférences-débats, édition d'un guide sur les éco-gestes, sensibilisation sur les lieux d'achat des détergents ménagers. Des programmes d'actions sont également en train d'être mis en place auprès des agriculteurs et des collectivités.

Messieurs Romain et Tschertter du Conseil Général de la Haute Loire, ont ensuite présenté la réglementation concernant les systèmes d'assainissement collectif et non collectif et dressé l'état des lieux des dispositifs d'assainissement sur le territoire du Haut Lignon. Globalement, les équipements d'assainissement collectif sur le Haut Lignon fonctionnent bien, mais des travaux importants sont menés pour l'amélioration des réseaux d'assainissement (déversoir d'orages, infiltration des eaux de pluies dans le réseau d'eaux usées, raccordements hasardeux...). A ce jour, le Conseil Général a grandement financé les travaux et des études pour l'équipement et l'amélioration de la qualité de l'eau du Haut Lignon. Aujourd'hui il n'est que très rarement prévu de raccorder des habitations à des stations d'épuration, car cela coûte très cher et n'est pas une bonne solution en terme écologique. Un système d'assainissement non collectif est en effet souvent moins impactant sur les rivières qu'une station d'épuration car le sol joue alors le rôle d'épurateur et la concentration des rejets en rivière est moindre.

Enfin, les Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ont présenté leurs missions. Ces SPANC sont chargés de contrôler les dispositifs d'assainissement non collectif. Le SPANC du Haut Lignon agit depuis quelques années sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Lignon et il entrera en service au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Quant à lui, le SPANC des trois communautés de communes (Loire Semène, Marches du Velay et Pays de Montfaucon) et deux communes (Bas-en-Basset et Malvallette) est en cours de création. Porté par le Syndicat des Eaux Loire – Lignon, il entrera en service le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Concrètement, les techniciens rendent visite aux propriétaires d'habitations non reliées à une station d'épuration (ou à un autre système d'assainissement de type collectif) pour vérifier que leur assainissement fonctionne bien. En 2012, tous les propriétaires dotés d'un système non collectif auront reçu une visite de contrôle du SPANC. Suite à ces visites, les propriétaires pourront se voir contraindre à des remises aux normes de leurs installations d'assainissement.

Les échanges entre les intervenants et le public ont été nombreux et riches. L'inquiétude principale des particuliers est de connaître les suites du contrôle des SPANC en cas de non-conformité des dispositifs d'assainissement non collectif. Les intervenants ont été rassurants : « nous ne demanderons pas aux personnes qui avaient des dispositifs aux normes lors de la mise en place de leur installation d'en refaire une nouvelle. Autrement ce serait 95% des dispositifs qui seraient concernés. Seuls les systèmes ayant un impact important sur l'hygiène et l'environnement devront être modifiés ».

Afin d'informer au plus près les habitants du Haut Lignon, 3 conférences débats sur l'assainissement des eaux usées seront organisées au printemps 2010.

**Contact presse :** Gregory Jovignot, chargé de projets SOS Loire Vivante-ERN France  
04 71 05 57 88 [gregory.jovignot@rivernet.org](mailto:gregory.jovignot@rivernet.org)